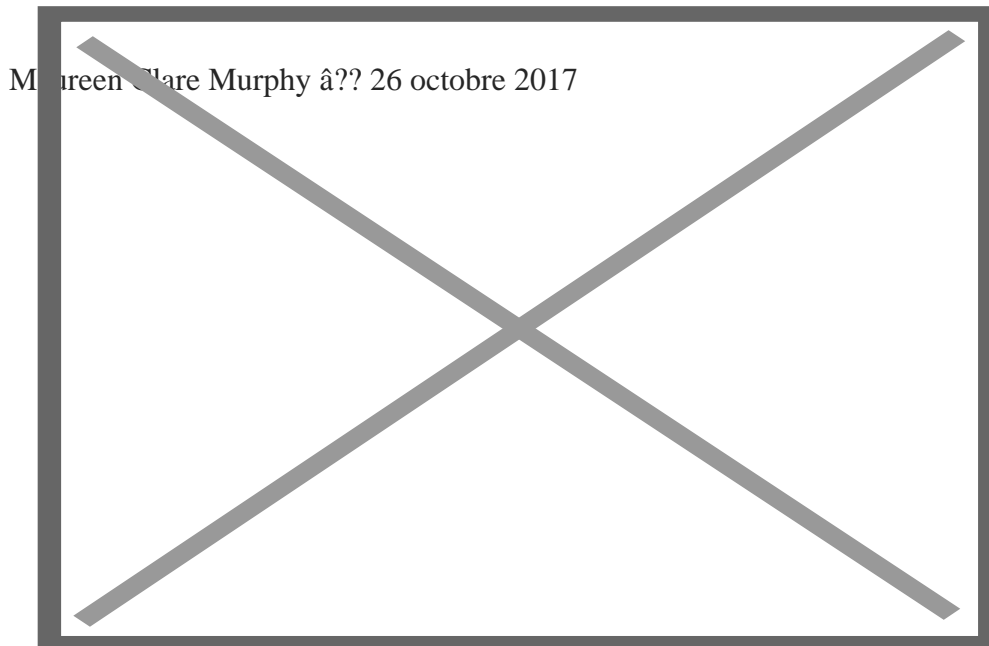


---

## Comment Israël contraint aux aveux des garçons de Jérusalem

### Description



*Les forces israéliennes arrêtaient un jeune Palestinien à Jérusalem Est en mai 2013. (Oren Ziv / ActiveStills)*

Israël soumet de jeunes détenus palestiniens de Jérusalem à « un vaste déni de leurs droits », selon un nouveau rapport.

Le mauvais traitement des enfants détenus fait partie d'une plus large politique « qui vise à inciter les résidents palestiniens à quitter la ville », déclarent les associations israéliennes de défense des droits.

Ces violations comportent des dommages physiques, équivalant parfois à de la torture, et d'autres moyens de contraindre les enfants, généralement suspects de lancer des pierres sur les forces d'occupation, à signer des aveux qui pourraient causer leur mise en accusation.

Plus de 1.700 garçons palestiniens de Jérusalem Est occupée, âgés de 12 à 17 ans, ont été arrêtés de janvier 2014 à août 2016.

Les associations ont réuni les témoignages de 60 garçons âgés de 12 à 17 ans, qui ont été arrêtés et interrogés à Jérusalem Est par les forces israéliennes entre mai 2015 et octobre 2016.

**Arrêtés dans leur lit**

---

Plus de la moitié des garçons interviewés par Bâ??Tselem et HaMoked ont été arrêtés chez eux, entre 11 H. du soir et 5 H.30 du matin, la plupart d'entre eux alors qu'ils dormaient dans leur lit. D'autres ont été arrêtés dans la rue ou ont été convoqués au poste de police pour interrogatoire.

Seize des garçons racontent qu'ils ont été physiquement maltraités pendant le trajet vers les centres d'interrogatoires. Une fois au centre d'interrogatoire, la plupart ont été l'objet de souffrances et de malaises pendant qu'ils attendaient.

« On a ordonné aux garçons de s'asseoir dans des positions pénibles (par exemple accroupis) sur de longues durées », déclarent les associations de défense des droits. « Dans certains cas, ils avaient les mains douloureusement attachées, ou on leur ordonnait de se tenir face au mur avec interdiction de tourner la tête. »

Certains enfants se sont vus refuser de la nourriture ou de l'eau ou l'accès aux toilettes, et d'autres ont raconté qu'ils ont été physiquement maltraités par les policiers pendant qu'ils attendaient.

La plupart des enfants n'ont pas été informés de leurs droits, comme exigé par le droit israélien.

« Le droit de garder le silence était soit oublié, soit dénature », déclarent les associations. La moitié des garçons « ont entendu de leurs interrogateurs qu'exercer ce droit leur ferait du tort au tribunal ; qu'ils feraient mieux de ne pas garder le silence car cela prouverait leur culpabilité. »

La plupart des garçons ont eu la possibilité de parler avec un avocat avant l'interrogatoire, mais n'eurent « droit qu'à une brève conversation de quelques minutes ».

Onze des 42 garçons qui ont pu parler à un avocat avant leur interrogatoire ont fait « en présence de l'interrogateur, sur le téléphone de l'interrogateur, sur un numéro que l'interrogateur avait lui-même appelé. »

Presque tous les garçons interviewés par Bâ??Tselem et HaMoked ont dit que ce n'est qu'au moment de l'interrogatoire qu'on leur disait pourquoi ils étaient arrêtés.

Seuls les policiers ou les agents du renseignement israéliens étaient présents pendant la vaste majorité des interrogatoires, même alors que le droit israélien requiert la présence d'un parent pendant l'interrogatoire d'un mineur.

« Pourtant, une fois qu'un mineur est en état d'arrestation », selon les associations de défense des droits, c'est la police qui « décide si oui ou non ils accordent ce droit ».

Les associations ajoutent que les policiers arrêtent les enfants plutôt que de les convoquer à un interrogatoire parce que cela permet « aux policiers de contourner l'exigence de la présence des parents à l'interrogatoire ».

### **Interrogatoire et aveux forcés**

L'interrogatoire lui-même durait généralement quelques heures ; certains des garçons ont été interrogés de multiples fois. Neuf ont subi cinq séances d'interrogatoire ou plus.

---

Les garçons ont été giflés et battus pendant l'interrogatoire, ou menacés, injuriés et les interrogateurs leur hurlaient dessus. Froid intense et privation de sommeil ont aussi été utilisés contre les garçons.

On a dit à certains qu'ils n'auraient le droit d'aller aux toilettes ou de manger ou de boire que s'ils confessaient les allégations portées contre eux.

Cinquante parmi les garçons ont signé des aveux. « Dans 41 de ces affaires, les aveux étaient écrits en hébreu et les garçons ne comprenaient pas ce qu'ils signaient », a déclaré l'association.

La plupart de ces garçons étaient détenus au fameux centre d'interrogatoire de l'Enceinte Russe à Jérusalem, où beaucoup ont été fouillés et privés de tout contact avec leur famille.

Un garçon a affirmé qu'il avait été retenu deux semaines à l'isolement dans une petite cellule claire d'une lumière brillante à toute heure.

« C'était plus facile d'être retenu à l'interrogatoire que d'être dans cette cellule froide tout seul », a déclaré le garçon, âgé de 16 ans à l'époque de son arrestation.

« Être à l'isolement était très dur. J'ai signé plein d'aveux. Ils m'en ont fait signer après chaque interrogatoire. »

Les associations de défense des droits disent que les policiers, les interrogateurs et les gardiens de prison jouissent d'une totale impunité tandis que les droits des enfants détenus sont très largement violés.

Ce genre de conduite n'a rien de nouveau. Un rapport émis par Batslem en 1990 faisait un constat similaire.

« Le système s'efforce de faire semblant d'appliquer les dispositions et les règlements légaux », déclarent HaMoked et Batslem, mais ces sortes de garanties « sont couramment rendues creuses et vides de sens. »

Traduction : J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

Source : [Electronic Intifada](#)

**date créée**  
2017/10/31